

Dossier de presse



**Signature convention « Action Cœur de Ville »  
avec la Ville de Cahors et le Grand Cahors**

**Vendredi 13 juillet 2018 - 16 h 30**  
Salle Henri-Martin - Hôtel de Ville





<b>COMMUNIQUÉ</b>	<b>P.3</b>
<b>ACTION COEUR DE VILLE, UNE PRIORITÉ NATIONALE</b>	<b>P.4</b>
<b>CAHORS, VILLE SELECTIONNÉE</b>	<b>P.5</b>
<b>LES PARTENAIRES</b>	<b>P.6</b>
<b>FICHES-ACTIONS : les traductions concrètes de la convention</b>	<b>P.9</b>

### *CONTACTS PRESSE*

> Service Communication du Grand Cahors - Carine Coutard, directrice de la communication - [ccoutard@grandcahors.fr](mailto:ccoutard@grandcahors.fr) - [www.grandcahors.fr](http://www.grandcahors.fr)

> Service communication de la Préfecture - Oualid SAHTOUT, Chef du projet pôle de la communication inter-ministérielle - [oualid.sahtout@lot.gouv.fr](mailto:oualid.sahtout@lot.gouv.fr)

# COMMUNIQUÉ

## « Action cœur de ville », une convention qui engage la Ville et ses partenaires

La Ville de Cahors et le Grand Cahors ont été retenus dans le cadre du programme national « Action, Cœur de Ville », qui constitue l'expression de la nouvelle politique de cohésion des territoires. Cahors fait partie, en Occitanie, des premières villes signataires et ce vendredi 13 juillet, les collectivités (la ville de Cahors et le Grand Cahors), l'Etat et les partenaires financeurs, ainsi que d'autres acteurs mobilisés localement ont signé une convention-cadre qui fixe les engagements de chaque partie pour une durée de 5 ans.

Le programme « Action cœur de ville » répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter leur rôle de moteur de développement du territoire. Si un cœur de ville moyenne se porte bien, c'est l'ensemble du bassin de vie, y compris dans sa composante rurale, qui en bénéficie.

L'engagement de l'Etat repose, au delà de la mobilisation de ses financements de droit commun, sur des cofinancements apportés par les partenaires : la Banque des Territoires qui mobilise prêts et fonds propres de la Caisse des Dépôts, Action Logement pour l'aide à la rénovation immobilière en lien avec les partenaires sociaux, et l'Anah. D'autres ressources locales complètent ces enveloppes de crédits : la Région Occitanie, les chambres consulaires du Lot et l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie.

## Une opportunité pour la Ville et son agglomération

La convention signée le 13 juillet va permettre à la commune de Cahors et son agglomération de mettre en œuvre, dès 2018, les projets identifiés sous la forme de 22 fiches actions déclinées dans le dossier de candidature : le complexe cinématographique, la requalification des Halles, la réhabilitation de 500 logements, un dispositif d'aides au commerce, l'aménagement des rues...

## Une politique nationale qui conforte la stratégie locale

Ces fiches actions sont très directement issues de la stratégie territoriale « Cahors cœur d'agglo » qui traduit la prise de conscience de l'enjeu que représente notre centralité (une plus-value par rapport à de nombreuses centralités de villes moyennes). En effet, depuis 2014, cette stratégie urbaine, partagée par la Ville et le Grand Cahors, s'est formalisée en plan d'actions opérationnelles. Elle s'inscrit dans la volonté de tenir compte des impératifs des transitions énergétique et numérique pour lesquelles le territoire s'est mobilisé (Agendas 21, stratégie digitale partagée...) et de favoriser la cohésion territoriale en assurant une déclinaison sur les communes.

Reconnue dans le projet de territoire du Grand Cahors 2015-2020, la place de Cahors et de sa centralité dans la dynamique du territoire comme ville centre, au cœur de la vie des habitants du territoire (en termes d'emplois, de santé, de lieu d'études, d'offre de loisirs...) est réaffirmée. « Cahors, Cœur d'agglo » se trouve aujourd'hui conforté par le programme national « Action, cœur de ville ». La finalité reste similaire : reconstruire la ville sur la ville pour faire de la centralité, le pôle d'attractivité de l'ensemble d'un territoire.

### Action Cœur de Ville

- 222 territoires sélectionnés en France dont Cahors
- 24 villes en Occitanie
- 5 milliards d'euros sur 5 ans à l'échelle nationale
- 22 fiches actions pour le programme cadurcien

### Les 5 axes d'Action cœur de ville à l'échelle nationale :

- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- Fournir l'accès aux équipements et services publics



## Action cœur de ville, une priorité nationale

Agir pour les villes moyennes revient à renforcer plus largement l'attraction de tous les territoires. Ces villes sont un atout pour notre pays. Elles représentent encore aujourd'hui pour les Français qui y vivent — plus d'un quart de la population — un cadre de vie à taille humaine, et pour les territoires ruraux, un moteur de développement trop longtemps négligé. Dans le nouveau paysage territorial qui se façonne dans notre pays et dans le monde, ces villes ont un rôle essentiel à jouer, en complémentarité des métropoles et des territoires ruraux.

C'est ce rôle que le plan national « Action cœur de ville » permet de conforter et d'affirmer. Les centres villes portent tout particulièrement l'identité du territoire et en cristallisent les enjeux majeurs. En leur donnant les moyens d'inventer leur avenir, en s'appuyant sur leurs atouts, à travers la prise en compte de leur dimension économique, patrimoniale, culturelle et sociale, **« Action cœur de ville » est une expression de la nouvelle politique de cohésion des territoires.**

Élaboré en concertation et en partenariat avec les élus, les acteurs économiques, techniques et financiers, ce plan est au service des territoires et de leurs habitants, pour leur donner les moyens de maîtriser leur destin, de faire du « sur-mesure » en fonction des besoins réels.

« Action cœur de ville » permettra, sur la durée du quinquennat de donner une nouvelle place à ces villes dans les priorités du pays. Créatrices de valeur, elles seront renforcées dans ce rôle de ville régionale, dans leurs fonctions de centralité et de rayonnement administratif, éducatif, culturel, médical, patrimonial, économique et commercial.

## Le préfet mobilisera la Dotation de soutien à l'investissement local pour cofinancer des projets d'investissement

Avec « Action cœur de ville », le Gouvernement mobilise plus de 5 milliards d'euros sur cinq ans dont 1 Md€ de la Caisse des dépôts en fonds propres, 700 M€ en prêts, distribués par sa banque des territoires, 1,5 Md€ d'Action Logement et 1 Md€ de l'Anah.

## Action cœur de ville, un écho à la politique locale engagée depuis 2014

La Ville de Cahors et le Grand Cahors ont engagé une politique ambitieuse de restauration et de reconstruction de la ville sur la ville dans le cadre d'une opération nommée « Cahors, Cœur d'Agglo »

La stratégie urbaine de la Ville de Cahors est née d'un constat global partagé : la ville centre, préfecture du Lot, a de réels atouts en matière de patrimoine, d'attractivité touristique, de dynamique commerciale mais souffre d'un manque de visibilité à l'échelle d'un territoire régional plus vaste, d'un centre ancien en déshérence et d'une capacité financière de la Ville en deçà de la moyenne des villes de même strate.

Aussi la municipalité a défini dès 2008 un projet urbain, sur le leitmotiv « reconstruire la ville sur la ville » à travers une approche par quartier esquissant les orientations et les priorités en termes d'aménagement, d'équipements et d'espaces publics, en tenant compte des enjeux du territoire et du contexte national : diminution des moyens des collectivités locales, remise en cause nationale de l'étalement urbain, évolutions institutionnelles (réforme territoriale). Comment ? En dotant chaque quartier de la ville centre d'équipements structurants, générateurs de flux et répondant aux multiples usages, accompagnés d'aménagements d'espaces publics favorisant leurs liaisons, afin de créer une cohérence d'ensemble, centrée sur l'usager, qu'il soit habitant, actif, touriste, étudiant...

Dans la continuité de cette approche, le projet désormais intitulé « Cahors, Cœur d'Agglo » s'est orienté vers une stratégie plus intégrée favorisant la transversalité et la déclinaison des actions au bénéfice de l'ensemble du territoire intercommunal. Confrontée à de forts enjeux démographiques et de développement économique (maintien, reprise et développement d'activités, développement de l'emploi...), la volonté politique a défini des objectifs clairs : attirer de nouveaux actifs, de nouvelles familles et de nouvelles activités, redynamiser son cœur d'agglomération, en assurer le rééquilibrage social, et mieux irriguer son bassin de vie dans un cadre apaisé et sécurisé.





# LES PARTENAIRES

## Un programme qui repose sur le partenariat

La mise en œuvre du plan se fait non seulement avec les collectivités territoriales mais aussi en fédérant des acteurs publics et privés, au plan national comme au plan local.

## Partenaires publics nationaux

### La Banque des territoires

La lutte contre les fractures territoriales constitue le cœur de la mission de la Banque des Territoires créée par la Caisse des Dépôts en 2018. Dans le cadre du plan « Action Cœur de Ville », la Banque des Territoires mobilisera ses savoir-faire afin de concevoir et concrétiser des projets créateurs de valeur pour les territoires, leurs habitants et notre pays.

Une convention de partenariat avec l'État a défini les modalités de contribution de la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts au plan « Action cœur de ville » pour les cinq ans à venir.

#### Elle permettra ainsi de mobiliser :

##### > 1 Md€ de fonds propres

- 50 millions d'euros pour soutenir de l'ingénierie et des expertises
- 50 millions d'euros pour accompagner les démarches innovantes et l'amorçage de solutions « Smart »
- 200 millions d'euros pour garantir la mise en place de sociétés foncières dédiées au commerce et à l'activité économique et des outils d'économie mixte adaptés
- 700 millions d'euros pour accompagner les projets de développement de ces territoires en investissant aux côtés des acteurs économiques

##### > 700 millions d'euros de prêts

### A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est également une marque déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

**Contacts presse** : Anne Laure DAVID

Banque des Territoires

Direction régionale Occitanie : 05 62 73 61 38

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr)

## **L'Agence nationale de l'habitat (Anah)**

L'Anah est un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge de la Cohésion des territoires, de l'action et des comptes publics. Sa mission est d'améliorer le parc de logements privés existants. L'Anah accorde des aides financières, sous conditions, pour les travaux aux propriétaires occupants, bailleurs et copropriétés fragiles ou en difficulté.

Le programme « Action coeur de ville » est un programme prioritaire pour l'Anah

L'agence nationale de l'habitat engage 1,2 milliard d'euros sur 5 ans pour la rénovation et la remise aux normes des logements.

### **Elle intervient en premier lieu dans l'aide à l'ingénierie :**

- 25 millions d'euros pour le cofinancement de la direction des projets dédiés à la démarche
- 50 millions d'euros pour le cofinancement des dépenses d'études
- 65 millions d'euros pour le suivi-animation des projets

### **Elle intervient ensuite dans l'aide aux travaux dont notamment**

- 1 milliard d'euros d'aides aux travaux pour la réhabilitation, l'amélioration énergétique et l'adaptation des logements et des immeubles (sous conditions). Ces aides sont destinées aux propriétaires occupants et bailleurs, aux syndicats de copropriétaires et aux locataires du parc privé;
- 40 millions d'euros pour éradiquer les poches d'habitat indigne, en finançant les déficits d'opérations de rénovation d'immeubles privés dégradés ou insalubres, et créer une offre de logements favorisant la mixité sociale (accessions, logement hlm...).

### **Elle intervient enfin dans des expérimentations**

- 20 millions d'euros dans des expérimentations dans le domaine de l'amélioration de l'habitat que ce soit l'ingénierie ou en aides aux travaux

**L'Anah apportera aux élus son expertise dans le domaine des centres anciens.**

**Sur la durée du plan, elle réservera une enveloppe de 1,2 milliard d'euros pour financer le pilotage de projets, les études et l'animation des programmes.**

**Elle aidera les propriétaires privés et les copropriétés à réaliser des travaux de réhabilitation.**

**Elle permettra aussi aux collectivités ou à leurs opérateurs de recycler des immeubles insalubres pour une offre nouvelle de logements.**



## L'Action Logement

Action Logement accompagnera les villes en finançant la complète réhabilitation d'immeubles de logements stratégiques pour la réussite de leurs projets de revitalisation.

**1,5 milliard d'euros seront engagés sur 5 ans sous forme de prêts et de subventions** versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés pour conduire les opérations identifiées. Cette intervention d'Action Logement vise la création d'une offre locative attractive et adaptée au besoin des salariés qui renouève l'envie de vivre en centre-ville et la mixité.

Par cette approche globale sur le bâti incluant le traitement des pieds d'immeubles, Action Logement proposera un levier nouveau qui participe au développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires.

## Les partenaires locaux

Associés aux services et agence de l'Etat, les partenaires locaux assurent leur soutien aux collectivités locales qui investissent pour la redynamisation de leur territoire. La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée, l'Etablissement public foncier d'Occitanie qui, par le biais de conventions opérationnelles foncières permettra d'accélérer la maîtrise des biens et terrains nécessaires au projet de revitalisation, la Chambre de commerce et de l'industrie du Lot et la Chambre des métiers et de l'artisanat du Lot s'engagent à accompagner les collectivités dans le mise en oeuvre opérationnelle des projets (financements, soutien technique, administratif et juridique) selon leurs compétences.

Ainsi, la démarche « Action Coeur de Ville » permet au projet local de changer d'échelle, de mobiliser des moyens et d'asseoir une dimension territoriale grâce à un partenariat renforcé.



# FICHES-ACTIONS : les traductions concrets de la convention

## Axe transversal

### 1-ACTION MATURE : REVITALISATION DE LA RUE DU CHATEAU-DU-ROI

#### Objectifs opérationnels

- Revitaliser la rue par des activités économiques en rez-de-chaussée
- Lutter contre la vacance et développer l'offre de logements adaptés au retour des familles
- Tester des travaux ou techniques inclusives de dialogue avec les habitants
- Réinterroger les fonctions traditionnelles pour les adapter à l'époque contemporaine
- Réaménager la rue dans un objectif de qualification et de piétonisation
- Favoriser la requalification du Palais de Via (par un investissement privé), pour sa valeur patrimoniale et sa future vocation de locomotive pour la rue



### 2-ECOQUARTIER

#### Objectifs

L'écoquartier pourrait correspondre au périmètre du site patrimonial remarquable de Cahors. L'enjeu est de favoriser le retour de la population en centre-ville et de promouvoir une restauration qualitative du patrimoine bâti, de reconquérir le centre-ville pour devenir un cœur d'agglomération attractif, agréable et durable. L'objectif est de déposer une candidature au label éco-quartier en 2019, laissant ainsi le temps de construire le dossier de candidature en s'appuyant sur les 20 engagements du label.



## Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

### 3-ACTION MATURE : OPAH –RU, SOUS L'ANGLE DU REEQUILIBRAGE SOCIAL DU CENTRE ANCIEN

#### Objectifs opérationnels

Suite à la signature d'un OPAH-RU en 2015, l'objectif, déjà dépassé, est de réhabiliter plus de 500 logements sur la période 2015-2020 en :

- poursuivant la stratégie volontariste développée autour du renouvellement et de la montée en gamme des produits-logement proposés dans le centre ancien de Cahors, notamment pour favoriser le retour des familles,
- accompagnant le renouvellement des approches et des « modes de faire » qu'active l'OPAH RU,
- faisant levier sur la qualité de vie et d'habiter du Cœur d'Agglomération pour consolider son rôle moteur dans l'attractivité d'ensemble du territoire,
- gérant les surcoûts entre la valeur du foncier et des travaux et les valeurs de marché.



## 4-ACTION MATURE : EXPERIMENTATION D'UN BATIMENT DEMONSTRATEUR

Au croisement du projet urbain de « Cahors, Cœur d'Agglo » et de la stratégie du Grand Cahors en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation est née la démarche expérimentale ENERPAT (énergie / patrimoine) qui vise à développer sur le territoire un pôle de compétences à rayonnement régional sur la thématique de la réhabilitation énergétique du bâti ancien.

### Les objectifs généraux définis sont :

Améliorer la connaissance et développer de nouvelles compétences et activités sur l'éco-rénovation du patrimoine bâti ;  
Innover par la conception de nouveaux outils, services, solutions pour favoriser l'éco-rénovation du bâti ancien.  
Cette démarche fait l'objet d'un programme européen, piloté par le Grand Cahors, avec plusieurs partenaires dont les Villes de Porto (Portugal) et de Vittoria (Espagne).

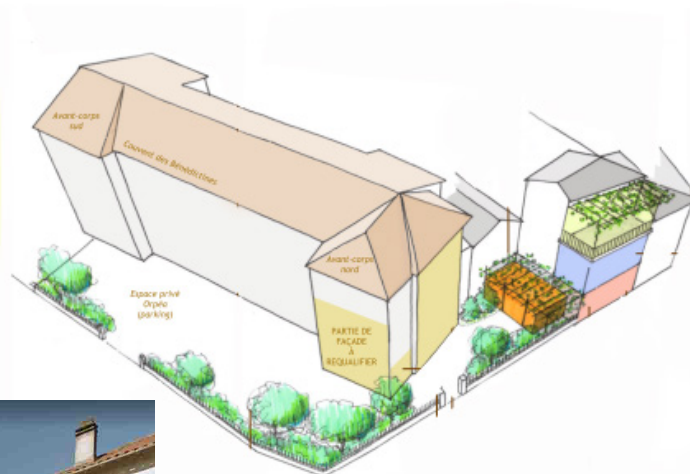


## 5-ACTION MATURE : AMENAGEMENT DE LA RUE DU PONT NEUF ET MISE EN VALEUR DES ABORDS DE L'ANCIEN COUVENT DES BENELECTINES

L'objectif ici est d'aérer la rue du Pont Neuf et de créer une nouvelle « percée visuelle » du pont Cabessut vers le centre ancien de la Ville. Les démolitions envisagées permettront de mettre à nu une partie des façades de l'ancien Couvent et de les ravalier intégralement.

### Objectifs opérationnels

- Améliorer l'accessibilité de la rue du Pont Neuf aux piétons
- Poursuivre la mise en valeur des perspectives sur le centre ancien de la Ville
- Garantir la requalification du bâtiment de l'ancien Couvent des Bénédictines et de ses abords directs
- Créer un espace public en bordure





## Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré

### 6- ACTION MATURE : REQUALIFICATION DE LA HALLE DE CAHORS

Repenser ce lieu en rénovant l'agencement intérieur et son fonctionnement, pour améliorer le parcours et l'expérience client, et en développant de nouvelles offres et de nouveaux services pour capter et fidéliser la clientèle.

#### Objectifs opérationnels

- Augmenter la fréquentation de la Halle (fidéliser la clientèle actuelle, renouveler la clientèle)
- Promouvoir le lieu et les produits locaux à travers des animations (offre revitalisée, lieu de dégustation de type bistrot...)



### 7-ACTION MATURE : DISPOSITIF D'AIDES AU COMMERCE

L'objectif est de mettre en place des dispositifs d'aide à la rénovation du patrimoine commercial en mobilisant le manager de centre-ville afin qu'il accompagne les acteurs économiques tout au long de leurs activités (en lien avec le Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine).

#### Objectifs opérationnels

- Soutenir l'effort de rénovation et de modernisation des espaces commerciaux
- Développer l'attractivité commerciale du centre-ville



## Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

### 8-ACTION MATURE : INSTALLATION DE BORNES NUMERIQUES SUR LES ESPACES DE STATIONNEMENT

#### Objectifs opérationnels

Améliorer la fluidité du stationnement en mettant en place progressivement des dispositifs dynamiques d'information des usagers sur les disponibilités des places de stationnement gratuites et payantes.



### 9-ACTION MATURE : UNE NOUVELLE OPERATION FAÇADES

L'Opération Façades est un des outils phares de la stratégie « Cahors, Cœur d'Agglo » pour la reconquête du site patrimonial remarquable. Depuis 2012, 53 façades ont bénéficié de ce dispositif d'aides à la restauration et restitution architecturale : les 2 005 385 € de travaux et maîtrise d'œuvre ont été réalisés par des entreprises locales, apportant ainsi une contribution notable à l'économie et à l'emploi à l'échelle du territoire du Grand Cahors.

#### L'objectif

- Poursuivre le dispositif partenarial unique, très incitatif, assis sur une large assiette subventionnable et un taux conséquent d'accompagnement.



### 10-ACTION MATURE : AMÉNAGEMENT DES RUES DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Dans le cadre de la démarche « Cahors, Cœur d'agglo », la Ville et l'Agglomération ont engagé une action de revalorisation des espaces publics avec la révision générale du plan de sauvegarde et de mise en valeur du Site patrimonial remarquable (le revêtement de sol, la signalétique à la fois touristique et locale, le mobilier urbain, l'éclairage public...) afin de valoriser le cadre de vie des habitants actuels et futurs.

#### Objectifs opérationnels

Les objectifs poursuivis dans cette opération sont de :

- Prendre en compte les usages et faciliter les échanges (desserte des équipements, stationnement, déplacements et accessibilité des piétons et deux-roues) ;
- Répondre aux exigences d'aménagements du PSMV en intégrant la dimension patrimoniale ;
- Mettre en valeur le cadre bâti, son épaisseur patrimoniale, de jour et de nuit tout particulièrement en redonnant une identité et une perspective à l'espace public.





## 11-ACTION MATURE : AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

L'aménagement des espaces publics autour du futur complexe cinématographique, nouveau lieu de vie aux multiples usages, favorisera un véritable espace de vie sociale, festive et culturelle, piétonnisé, contribuant à la restructuration du centre-ville commerçant et à son étirement au-delà de ses limites actuelles, en direction du haut du boulevard Gambetta.

### Objectifs opérationnels

- Garantir une offre de stationnement adaptée aux clients du cinéma, visiteurs et pendulaires ;
- Faciliter et sécuriser l'intermodalité bus urbain-car interurbain-voiture-modes doux ;
- Optimiser l'effet levier du cinéma sur les commerces du secteur en mettant en valeur l'espace public ;
- Offrir un nouveau lieu de vie, de respiration urbaine aménagée afin d'améliorer la qualité d'habiter dans le quartier.



## 12-ACTION MATURE : UN COMPLEXE CINEMATOGRAPHIQUE EN CENTRE VILLE

La Ville de Cahors souhaite conserver une activité cinématographique en centre-ville pour contribuer à la dynamique commerciale du cœur urbain et y maintenir une activité culturelle.

### Objectifs opérationnels

- Offrir une plus grande diversité de films (une quinzaine de films par semaine, maintien de label « Art & Essai ») et une durée d'exposition plus longue, en particulier pour les films à faible potentiel commercial qui ont besoin de temps pour trouver leur public, grâce à la possibilité de proposer jusqu'à 42 séances par jour ;
- Développer une politique d'animation et d'accompagnement des films et des publics (notamment d'éducation à l'image en direction du public jeune) en organisant davantage d'opérations d'animation et d'événements en complément de la programmation hebdomadaire.
- Générer des nouveaux flux en centre-ville afin de favoriser son développement commercial ;
- Étirer la centralité vers le haut du boulevard Gambetta.

### 13-ACTION MATURE : DEVELOPPER LE WI-FI DANS TOUTE LA VILLE

Afin de s'adapter aux nouveaux usages numériques et à la portabilité croissante des canaux d'accès à internet, le déploiement d'une offre wifi dans toute la ville permet d'accompagner les nouvelles pratiques de consommation, de loisirs ainsi que l'accès aux diverses applications mobiles qu'offre le territoire

#### Objectifs opérationnels

- Assurer un accès pour tous au haut débit et aux réseaux mobiles
- Participer au confortement de l'offre d'accueil du territoire, avec des services performants



### 14-ACTION MATURE : IMPULSER LA CREATION DE TIERS LIEUX EN LIEN AVEC LES BESOINS DU TERRITOIRE

Déployer des lieux en centre-ville susceptibles d'accueillir des télétravailleurs mais aussi favoriser les nouveaux modes de travail, de recherche et d'innovation.

#### Objectifs opérationnels

- Accompagner et soutenir les collectifs de développement et d'innovation
- Participer à la constitution d'une offre d'accueil structurée sur le territoire
- Faciliter les conditions de travail collaboratif et/ou à distance : activités professionnelles salariés ou indépendantes (télétravail, emploi du conjoint, etc.) ; mais aussi favoriser l'innovation et la création
- Offrir les conditions de travail adaptées à la structure économique de notre territoire (TPE, etc.) et à ses ressorts d'attractivité



La résidence rue Frédéric-Suisse accueillera bientôt un tiers lieu.



## 15-ACTION MATURE : REQUALIFICATION DU REZ-DE-CHAUSSEE DE L'ESPACE CONGRES CLEMENT-MAROT

Afin de développer le tourisme d'affaires, il est nécessaire de repenser l'espace congrès Clément-Marot situé en centre-ville. Des travaux d'amélioration ont déjà été menés dans ces espaces (réaménagement de toilettes et toilettes accessibles, peintures, réfection des sols, installation du wi-fi...), mais la finalisation de la requalification des lieux devient indispensable pour accélérer la commercialisation en 2019.

### Objectifs opérationnels

- Asseoir la ville de Cahors comme Destination affaires et congrès
- Commercialiser l'espace pour des événements professionnels (congrès, colloques, assemblées...)
- Etirer la saison touristique grâce à cette clientèle d'affaire
- Développer les retombées économiques auprès des partenaires du territoire,
- Etre concurrentiels par rapport aux équipements des destinations alentours



## Axe 6 – La gouvernance

### 16-ACTION MATURE : ACCOMPAGNER ET CONSOLIDER L'INGENIERIE

Construire sur trois niveaux (politique, technique et forces vives), une ingénierie complète et spécifique qui s'inscrit dans une dimension territoriale pour permettre aux communes de bénéficier des expérimentations menées sur le cœur urbain du territoire.

#### Objectifs opérationnels

- Une ingénierie à accompagner, à consolider et à développer,
- Une capitalisation des savoir-être et savoir-faire par domaine d'intervention,
- Une formation et une actualisation de ces savoirs en continu,
- Une organisation à diffuser d'un point de vue stratégique, de mise en œuvre et de réseaux



## 17-ACTION MATURE : DROIT A L'EXPERIMENTATION

Pouvoir poursuivre des démarches expérimentales en levant un certain nombre de freins subsistant.

### Objectifs opérationnels

- Travailler différemment sur la base de dispositifs existants en prenant en compte les singularités locales,
- S'orienter vers les habitants/usagers à travers la mise en place d'outils de démocratie participative et vers la mise en place d'une action publique innovante, partenariale et répondant aux attentes quotidiennes,
- Veiller au caractère reproductible des expérimentations menées afin d'essaimer sur les autres villes du territoire national,
- Actionner si besoin le droit à l'expérimentation dont bénéficie Monsieur le Préfet du Lot.



## 18-ACTION MATURE : TERRITOIRE D'INNOVATION DE GRANDE AMBITION

### Objectifs opérationnels

Faire du Massif central (deux millions d'habitants) un laboratoire d'innovation, d'expérimentation réunissant les acteurs du monde de la recherche, de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités, et des associations autour de deux axes :

- l'accessibilité et l'attractivité du Massif Central : mobilités innovantes, usages numériques, nouveaux services.
- le dynamisme économique : développement économique, tourisme et culture, entreprises (TPE, PME, entreprises agricoles), transition énergétique.

Le concept de la candidature est lui-même innovant : accompagner toute phase de processus d'innovation (4), de l'émergence à la transmission, pour tout acteur :

- Happi Lab : expérimenter,
- Happi Booster : changer d'échelle,
- Happi Link : travailler sur le réseau,
- Happi coach : monter en compétence.



ENERPAT

## 19-ACTION MATURE : CARTE GRAND PASS : DEVELOPPER DE NOUVEAUX USAGES ET SERVICES

Disponible depuis 2013, la carte Grand Pass permet aux habitants du territoire d'être reconnus comme habitant du Grand Cahors et d'accéder aux services de l'Agglomération, à des tarifs privilégiés, et des offres promotionnelles des partenaires de la collectivité. A ce jour, 26 000 habitants sont détenteurs de la carte (le Grand Cahors en compte 43 000).

### Objectifs opérationnels

- Développer le sentiment d'appartenance au territoire
- Développer et optimiser l'offre de services de la carte Grand Pass : nouveaux services, possibilité de paiement
- Simplifier les démarches des usagers
- Proposer une carte Grand Pass visiteur (touristes).



## **ACTION 2019 : CENTRE D'HEBERGEMENT A DESTINATION DES ETUDIANTS ET ALTERNANTS**

La ville de Cahors accueille dans sa boucle deux établissements majeurs participant directement à l'attractivité et à l'économie du territoire: le Centre Hospitalier et le Groupe Cahors.

- Le Centre Hospitalier accueille, depuis de nombreuses années et de manière récurrente, 25 internes. Cette présence est une force pour le territoire puisque, outre l'installation professionnelle de certains d'entre eux, elle contribue à étoffer l'offre universitaire du territoire.
- La MAEC-Groupe Cahors développe une formation par alternance pour des techniciens et des ingénieurs et concourt également à la diversité de la formation in situ.

### **Objectifs opérationnels**

- Poursuivre le développement d'une offre en matière d'habitat adaptée à des besoins particuliers, en cohérence avec le PLH
- Maintenir une offre en centre-ville



## **ACTION 2019 : CREATION D'UNE MAISON DE SERVICE AU PUBLIC URBAINE**

Créer sur Cahors et Pradines une/des maisons de services au public (MSAP) afin de proposer dans un lieu unique un accompagnement aux usagers -particuliers ou professionnels- dans leurs démarches de la vie quotidienne.

### **Objectifs opérationnels**

- Améliorer la qualité et l'accessibilité des services pour tous les publics
- Lutter contre la fracture numérique et la rupture des droits

## **ACTION 2019 : AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS EN CŒUR DE VILLE**

Dans la continuité de l'aménagement qualitatif des rues du site patrimonial remarquable, la Ville de Cahors et le Grand Cahors souhaitent accompagner des initiatives privées et publiques-privées contribuant à l'attractivité du centre-ville avec la rénovation des espaces publics attenants.

### **Objectifs opérationnels**

- Prendre en compte les usages et faciliter les échanges (desserte des équipements, stationnement, déplacements et accessibilité des piétons et deux-roues) ;
- Mettre en valeur le cadre bâti, son épaisseur patrimoniale, de jour et de nuit, tout particulièrement en redonnant une identité et une perspective à l'espace public.

